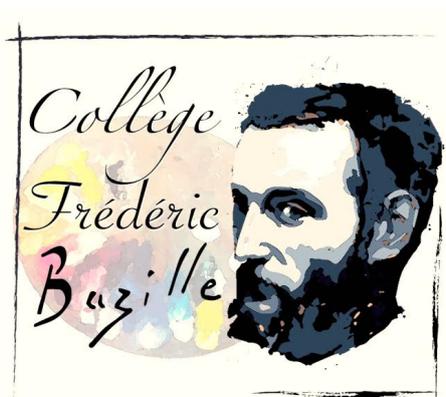


<http://clg-bazille-beaune-la-rolande.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article274>



Interdiction portables, MP3, DS,PSP...

- VIE SCOLAIRE -

Date de mise en ligne : vendredi 18 juin 2010

Copyright © Collège Frédéric Bazille - Tous droits réservés

A compter de cette rentrée 2010, les portables, les MP3, les DS, les PSP... seront interdits au collège, aussi bien dans les locaux que dans la cour.

Il y a eu malheureusement trop de débordements et d'abus de la part des élèves cette année. Ces comportements nous contraignent donc à renforcer les règles.

Par conséquent, si un élève est surpris en train d'utiliser l'un de ces appareils, celui-ci lui sera confisqué et il sera remis uniquement à un responsable légal de l'élève.

Les élèves n'ont de toute façon pas besoin de ces différents appareils qui ne font pas partie de la liste des fournitures scolaires et qui entraînent beaucoup de problèmes au collège entre les élèves notamment.

Si votre enfant a besoin de vous joindre parcequ'il termine les cours plus tôt ou parcequ'il est malade, le collège se chargera de vous avertir.

Nous comptons sur vous pour veiller à ce que cette règle soit bien respectée par vos enfants.